



Sétif le 30/05/2021

NOTE D'INFORMATION AUX ETUDIANTS DE 3^{EME} ANNEE LICENCE « GENIE DES PROCEDES » CONCERNANT LES MODALITES DE DEPOT DES MEMOIRES DE FIN D'ETUDES.

Nous portons connaissance aux étudiants de 3^{ème} Année Licence (**Génie des Procédés**), que les modalités de dépôt et d'évaluation de leur mémoire de fin d'études sont les suivantes:

- En plus de la note de l'encadreur, chaque binôme ou trinôme, doit présenter un **POSTER** qui sera évalué par un comité d'enseignants.
- Les séances posters sont programmées pour les **Dimanche, Lundi et Mardi du 13 au 15 Juin 2021.**
- L'ordre de passage des étudiants sera affiché ultérieurement.
- La note finale du mémoire est calculée comme suit :

Note de l'encadreur * 0,6 + Note du poster * 0,4

- L'Encadreur doit remettre son rapport d'évaluation selon le modèle déjà défini et qui se trouve au niveau du secrétariat de la scolarité avant le **20 Juin 2021 (date limite de rigueur)**.
- Après correction, une **(01) copie** du mémoire (version papier) et un **(01) exemplaire en PDF gravé sur CD** doivent être déposés au niveau du secrétariat de la scolarité après les **rattrapages du second semestre**.

